



11e Appel à collaboration – Enseignement pour Adultes : créez, actualisez et mutualisez !

Cette circulaire abroge et remplace la(les) circulaire(s) : 9397, 8797, 8639, 8391, 7766, 7407, 6645

Type de circulaire¹	Circulaire informative	Validité	du 01/12/2025 au 11/12/2025
Documents à renvoyer	oui, voir contenu de la circulaire		
Résumé	La circulaire lance le 11e appel à collaboration pour créer, actualiser et mutualiser des modules pédagogiques hybrides dans l'enseignement pour adultes, axés sur les matières générales du CESS et du complément CESS. Deux options s'ouvrent pour les enseignants : [1] La création de modules : les enseignants sélectionnés recevront une rétribution de 40 périodes et bénéficieront d'un accompagnement sur mesure ; [2] L'actualisation de modules : les enseignants sélectionnés recevront une rétribution de 20 périodes et bénéficieront d'un accompagnement sur mesure. L'arrêté du 8 septembre 2022 en fixe les modalités d'organisation et les principales balises permettant leur mutualisation.		
Mots-clés	Appel à collaboration ; Service général du Numérique éducatif (SGNE) ; e-learning ; Enseignement pour Adultes ; enseignement hybride ; numérique éducatif; modules d'apprentissage en ligne.		

Établissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Wallonie-Bruxelles Enseignement Ens. officiel subventionné	Ens. libre subventionné Libre confessionnel Libre non confessionnel
Unités d'enseignement	Enseignement pour Adultes (secondaire) Enseignement pour Adultes (secondaire en alternance)	

¹ Il existe actuellement quatre types de circulaire : la **circulaire urgente** (rouge), la **circulaire de rentrée** (bleu), la **circulaire d'instruction** (vert) et la **circulaire informative** (gris).

Signataire(s)

Adm. générale de l'Enseignement, Service général du Numérique éducatif, Nathalie BOLLAND, Directrice générale adjointe f.f.

Personne(s) de contact concernant la circulaire

Nom, prénom	SG/DG/Service	Téléphone et email
Bols Françoise	Service général du Numérique éducatif	appel.ea@cfwb.be

Remarques concernant la publication de la circulaire

Pour des raisons d'ergonomie de lecture, cette circulaire n'est pas rédigée en écriture inclusive mais il s'adresse néanmoins tant aux hommes qu'aux femmes, ainsi qu'aux personnes non-binaires.

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Administration générale de l'Enseignement
Service général du Numérique éducatif

11^e Appel à collaboration

**Enseignement pour Adultes :
créez, actualisez et mutualisez !**

Mot d'introduction

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du décret du 16 avril 1991 relatif à l'Enseignement pour Adultes, et conformément à l'arrêté du 8 septembre 2022, la Fédération Wallonie-Bruxelles poursuit son engagement en faveur de l'enseignement hybride.

*Le Service général du Numérique éducatif (SGNE) organise un appel à collaboration comportant **deux options distinctes** pour enrichir l'offre pédagogique numérique et garantir la conformité de ces ressources aux standards actuels :*

- **Option 1** : *La création, le développement et la mutualisation de nouvelles séquences d'apprentissage interactives.*
- **Option 2** : *L'actualisation, l'enrichissement et la mutualisation de modules existants.*

*N'hésitez pas à nous envoyer votre candidature ! Le formulaire en ligne sera disponible jusqu'au **11 décembre 2025**.*

*Les projets lauréats retenus seront annoncés au plus tard le **19 décembre 2025**. Le contrat de cession de droits d'auteur signé par chaque pouvoir organisateur et chaque enseignant lauréat doit être transmis avant le 30 janvier 2026.*

*Chaque enseignant sélectionné bénéficiera d'une rétribution **de 40 périodes pour la création** d'un nouveau module interactif et **de 20 périodes pour l'actualisation** de modules existants.*

Ces modules correspondent chaque fois à deux périodes de cours.

Pour toute question, l'équipe du SGNE est à votre disposition à l'adresse appel.ea@cfwb.be.

Merci pour votre engagement et votre créativité.

Nathalie Bolland

Directrice générale adjointe f.f.

Service général du Numérique éducatif

Administration générale de l'Enseignement



Table des matières

Mot d'introduction.....	2
Table des matières.....	3
Abréviations et acronymes.....	4
Dates importantes et échéances.....	5
Documents à renvoyer.....	5
Personnes à contacter.....	6
Lexique	7
Rejoignez le 11 ^e appel à collaboration pour créer ou actualiser des modules pour l'Enseignement pour Adultes !.....	8
1. Contexte	8
2. Pourquoi participer ?.....	9
3. Ce que vous devez créer.....	10
4. Un accompagnement sur mesure	12
5. Comment poser sa candidature ?	12
6. Quels sont les engagements respectifs ?	13
7. En synthèse.....	15
Annexes.....	16
Annexe 1 : contenu du formulaire de candidature	17
Annexe 2 : grille d'évaluation des projets selon l'option 1.....	19
Annexe 3 : grille d'évaluation des projets selon l'option 2 relative à l'actualisation de modules existants	20
Annexe 4 : liste des projets existants à actualiser	21



Abréviations et acronymes

Acronyme / abréviation	Signification
AGCF	Arrêté du gouvernement de la Communauté française
APE	Agir pour l'enseignement ASBL
EA	Enseignement pour Adultes
SGNE	Service général du Numérique éducatif
UE	Unité d'enseignement ou unité de formation dans l'Enseignement pour Adultes
RCA IA	Référentiel de compétences en IA pour les apprenants, UNESCO, 2025



Dates importantes et échéances

Mois concerné	Date	
Dès publication de la circulaire		Ouverture du formulaire de dépôt des candidatures
Décembre 2025	03/12/2025	Webinaires d'information à l'attention des directions d'établissement et des chargés de cours de l'EA. https://tinyurl.com/2s37mcdf
Décembre 2025	08/12/2025	Webinaires d'information à l'attention des directions d'établissement et des chargés de cours de l'EA. https://tinyurl.com/599zte9n
Décembre 2025	11/12/2025	Clôture du formulaire de dépôt des candidatures
Décembre 2025	19/12/2025	Annonce des projets lauréats
Janvier 2026	15/01/2026 16/01/2026	
Mi-mai 2026	15/05/2026	Finalisation des projets
Été 2026		Mutualisation des projets



Documents à renvoyer

Document	Destinataire	Date limite de réception
Formulaire de candidature	https://forms.office.com/e/406Khcf9Yy	11/12/2025
Contrat de cession de droits d'auteur ¹	appel.ea@cfwb.be	30/01/2025

¹ Le contrat de cession de droits d'auteur sera envoyé après communication des lauréats



Personnes à contacter

➤ Service général du Numérique éducatif (SGNE)

La Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B) place le **numérique éducatif** au cœur de ses priorités. L'objectif ? Préparer le système éducatif aux profondes mutations de la société.

Le **Service général du Numérique éducatif** (SGNE) a été mis en place au sein de l'Administration générale de l'Enseignement (AGE) pour accompagner **l'intégration du numérique dans l'enseignement** en FW-B. Il intervient de manière transversale afin de soutenir les différents types et niveaux d'enseignement dans cette évolution.

Concernant l'Enseignement pour Adultes (EA), des initiatives ciblées visent à :

- **Renforcer les compétences numériques** de l'ensemble des acteurs de l'éducation afin qu'ils maîtrisent les outils numériques qui facilitent l'hybridation des apprentissages.
- **Garantir l'accès** aux équipements et aux contenus numériques essentiels.
- **Offrir à chaque apprenant des chances égales** de réussite et d'émancipation, en les formant pour devenir des citoyens responsables à l'ère du numérique.

Identité	Fonction	Matière	Coordonnées
Françoise Bols	Chargée de mission Coordinatrice des projets numériques au bénéfice de l'enseignement pour Adultes	Appels à collaboration, transitions numérique EA, Pix	appel.ea@cfwb.be



Lexique

Mot	Définition
Employabilité	Aptitude de chacun à trouver et conserver un emploi, à progresser au travail, et à s'adapter au changement tout au long de la vie professionnelle. (Source : International Labour Organization - OIT).
Enseignement hybride	Forme d'enseignement mixant des activités d'apprentissage en présentiel et à distance en exploitant différents outils pédagogiques et numériques permettant la communication, l'interaction et la collaboration avec et entre les étudiants. Ce mode d'apprentissage peut combiner des moments d'apprentissage synchrone ou asynchrone. L'enseignement hybride peut inclure l'enseignement comodal, c'est-à-dire un enseignement où coexistent de façon simultanée un apprentissage en présentiel et à distance.
Module interactif	Dispositif d'apprentissage engageant l'apprenant dans des processus actifs et permettant d'interagir avec les contenus, notamment à l'aide de supports numériques et/ou multimédias.
Mutualisation	La mutualisation consiste à partager des séquences d'apprentissage sur une plateforme commune pour que chacun puisse les réutiliser et les adapter.
Scénario pédagogique	Déroulement d'une activité d'apprentissage incluant la définition des objectifs, la planification des tâches, la description des tâches des apprenants et des modalités d'évaluation.
Séquence pédagogique hybride	Une séquence pédagogique hybride est une suite d'activités d'apprentissage (synchrone et/ou asynchrone) utilisant des ressources numériques (vidéos, exercices, etc.) accessibles sur une plateforme d'apprentissage en ligne. Les apprenants travaillent seuls ou en groupe, avec ou sans support en ligne, grâce aux outils numériques.
Unité d'enseignement ou de formation	Cours ou ensemble de cours qui sont regroupés parce qu'ils poursuivent des objectifs communs et constituent un ensemble pédagogique cohérent d'acquis d'apprentissage susceptible d'être évalué et validé.

Rejoignez le 11^e appel à collaboration pour créer ou actualiser des modules pour l'Enseignement pour Adultes !

1. Contexte

L'Enseignement pour Adultes (EA) en Fédération Wallonie-Bruxelles s'efforce d'intégrer le numérique dans ses pratiques pédagogiques, comme en témoignent les nombreux appels à collaboration lancés depuis 2018. Malgré cela et un cadre réglementaire² en place, l'adoption des outils numériques et de l'hybridation des cours se heurte à des défis majeurs. Principalement, le **manque de compétences numériques** chez le personnel enseignant et le **manque de contenus pédagogiques digitaux de qualité** freinent cette transformation³.

Pour surmonter ces obstacles, un cadre pour la production et la diffusion des ressources pédagogiques est mis en place. Les nouveaux appels à collaboration intègrent désormais les préoccupations clés suivantes :

- **Mieux cibler les besoins** : Les thématiques des appels sont définies en fonction des enjeux actuels et à venir de l'EA, en lien avec les évolutions du marché du travail et les attentes des apprenants.
- **Renforcer la collaboration entre les différentes parties prenantes** : Ces thématiques sont définies en concertation avec des représentants des Fédérations de pouvoirs organisateurs, de Wallonie-Bruxelles Enseignement, de l'Administration et du Cabinet au sein d'un groupe de travail dédié.
- **Optimiser l'accès aux ressources** : Les ressources mutualisées sont rendues plus accessibles et plus faciles à utiliser pour tous les acteurs de l'EA.
- **Développer la mutualisation de ressources pédagogiques numériques** : La mutualisation permet de répondre aux besoins croissants dans plusieurs domaines et de réduire les inégalités d'accès à la formation.

Vous êtes chargé(e) de cours dans l'Enseignement pour Adultes ?

Vous avez envie d'actualiser ou de créer des contenus pédagogiques inspirants, numériques et utiles à toute la communauté éducative ?

 **Deux options** sont proposées :

- **La création, le développement et la mutualisation** de nouvelles séquences d'apprentissage interactives.
- OU
- **L'actualisation, l'enrichissement et la mutualisation** de modules existants.

² [AGCF 21-12-2022](#)

³ [État des lieux de l'EPS](#) (APE, 2023)

2. Pourquoi participer ?

- **Valoriser votre expertise** : vos séquences pédagogiques seront mutualisées et diffusées à l'échelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- **Recevoir une rémunération** en fonction du projet :
 - vous bénéficieriez d'une rétribution de **40 périodes** pour **la création** d'un module interactif équivalant à deux périodes de cours ;
 - vous bénéficieriez d'une rétribution de **20 périodes** pour **l'actualisation** d'un module interactif existant équivalant à deux périodes de cours.
- **Développer vos compétences numériques** : vous profiterez d'un accompagnement personnalisé, d'outils numériques et de ressources à votre disposition.
- **Contribuer à l'innovation pédagogique** : vous pourrez, si vous le souhaitez, intégrer l'intelligence artificielle de manière raisonnée dans vos séquences d'apprentissage.
- **Favoriser l'accès à l'enseignement supérieur et à l'emploi** : les modules favorisant l'obtention du complément CESS seront prioritaires sur les autres projets éligibles.

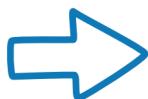
3. Ce que vous devez créer

Option 1 : Complément du 10^e appel à collaboration

Objectif et rétribution

Il s'agit d'un appel complémentaire du 10^e appel à collaboration ([circulaire 9579](#)), qui vise la création et la mutualisation de nouvelles séquences d'apprentissage motivantes, alignées sur le cahier des charges en vigueur. Chaque enseignant sélectionné bénéficiera d'une rétribution de **40 périodes** pour la création d'un module interactif équivalant à deux périodes de cours. Cet appel est possible grâce à un budget exceptionnel, qui limite toutefois à 10 projets lauréats au maximum.

Création d'un **module pédagogique** interactif sur une plateforme Moodle :



- ✓ **Thème : Les matières générales communes du CESS et du complément CESS**
- ✓ **Contenu : 4 à 6 séquences de 15 à 30 minutes**
- ✓ **Durée totale : 2 périodes de cours (100 minutes)**



Bonus pour les projets intégrant **l'IA de manière raisonnée**, à la condition de respecter les points suivants :

- ➔ **Pertinence vis-à-vis de la tâche** : utiliser l'IA pour apporter une réelle valeur ajoutée à la tâche proposée à l'apprenant.
- ➔ **Transparence et éthique** : responsabiliser l'apprenant aux biais de l'IA, lui permettre de développer une approche critique de l'IA⁴.
- ➔ **Cohérence** avec la publication inter-réseau *Intelligence artificielle & enseignement : principes d'application*⁵



Chaque projet doit être obligatoirement rattaché à un dossier pédagogique d'une UE de l'EA qui sera noté dans le formulaire de candidature.



Les modalités d'évaluation, d'accompagnement et de réalisation sont identiques à ceux décrits dans la [circulaire 9579](#).

En fin de projet et après validation de la part du SGNE, la séquence est mutualisée sur les plateformes et canaux de la FW-B.

⁴ UNESCO, 2025, RCA IA, Paris <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000392652> p.14

⁵ <https://www.e-classe.be/f6c97332-e4c7-4d3c-8372-5d82bda36888>

Option 2 : Actualisation des modules existants

Objectif et rétribution

Un besoin d'actualisation des ressources existantes a été identifié. Cette option du 11^e appel à collaboration vise spécifiquement la **mise à jour de modules déjà créés** lors d'un précédent appel, afin de garantir leur pérennité et leur conformité aux exigences actuelles.

42 modules ont été sélectionnés sur base de leur intérêt pédagogique et de leur potentiel d'utilisation par un groupe de travail coordonné par le SGNE. Ce lot de module est en adéquation avec la thématique du 10^e appel à collaboration (**CESS et complément CESS**) et à leur adaptabilité selon les critères pédagogiques actuels.

Par dérogation à l'article 3 de l'AGCF du 08-09-2022, l'enseignant lauréat recevra une rétribution équivalente à **20 périodes**, puisque la base de la scénarisation et certains contenus sont fournis.



Actualisation d'un module pédagogique interactif sur une plateforme Moodle, afin de :

- ✓ Renforcer l'interactivité des séquences
- ✓ Correspondre aux attendus du nouveau cahier des charges
- ✓ Aligner les contenus et les formats avec les attendus pédagogiques actuels

Assurer la compatibilité et l'optimisation des modules existants sur les nouvelles plateformes numériques du SGNE



Pour être recevable, le candidat devra être porteur du titre pédagogique requis ou suffisant en lien avec l'Unité d'Enseignement (UE).



La liste exhaustive des modules nécessitant une adaptation est détaillée dans l'annexe 4 de la présente circulaire.



En fin de projet et après validation de la part du SGNE, la séquence est mutualisée sur les plateformes et canaux de la FW-B.

4. Un accompagnement sur mesure

Les lauréats bénéficieront d'un accompagnement sur mesure, incluant :

- **Une journée obligatoire en présentiel** pour se rencontrer et découvrir les outils et ressources proposés.
- Des **webinaires** ou des **ateliers facultatifs** pour appréhender la plateforme et les outils **Moodle** ainsi que les activités **H5P**, des ressources et outils essentiels.
- Un **accompagnement individualisé** à la création effectué par les référents de suivi du SGNE, la mise en place d'un calendrier de rencontres et d'activités de suivi régulier.
- Un **soutien technique et pédagogique**, par exemple, pour assurer la prise en main de l'environnement de production ou la création de vidéos pédagogiques.
- Un **cadre de travail structurant** : un cahier des charges détaillé pour assurer la cohérence et la mutualisation des contenus, une aide à la scénarisation, des grilles d'évaluation, et un espace de conseils et tutoriels pour une prise en main progressive des outils numériques.

5. Comment poser sa candidature ?

- Complétez le formulaire en ligne à l'adresse <https://forms.office.com/e/406Khcf9Yy>
 - ▶ Jusqu'au **11 décembre 2025**
- **Option 1 : Expliquez** votre projet pédagogique en lien avec les objectifs de l'appel ([annexe 1](#))
et/ou
Option 2 : Choisissez le module à adapter parmi ceux proposés (annexe 4).
- Assurez-vous de respecter les **critères de qualité et les délais**
- **Pour toute question**
 - ▶ Envoyez un mail à appel.ea@cfwb.be

Participez à l'un des **webinaires** sur inscription via les liens suivants

- Le mercredi **03 décembre 2025** de 12h à 13h : <https://tinyurl.com/2s37mcdf>
- Le lundi **08 décembre 2025** de 12h à 13h : <https://tinyurl.com/599zte9n>

- Annonce des lauréats au plus tard le **19 décembre 2025**.

Option 1 : Les projets déposés et conformes à l'article 5 de l'[AGCF du 08-09-2022](#) seront évalués selon les indicateurs repris en [annexe 2](#). Le critère 4, tels que décrit à l'article 6 §3 de ce même décret, n'est pas applicable dans le cadre du complément au 10^e appel à collaboration.

Option 2 : Les projets déposés dans le cadre de l'actualisation de projets lauréats antérieurement conformes à l'article 5 de l'AGCF du 08-09-2022 seront évalués selon les indicateurs repris en annexe 3. Seuls les critères, tels que décrit à l'article 6 §3 de ce même décret, cohérent avec l'objectif du projet feront l'objet d'une évaluation.

Le jury, dont la composition est reprise dans l'[AGCF du 08-09-2022](#), délibère sur la base d'un classement proposé par le SGNE et dans les limites budgétaires allouées.

6. Quels sont les engagements respectifs ?

Parmi les engagements explicités à l'article 8 de l'[AGCF du 08-09-2022](#), nous attirons l'attention sur les points suivants.

Les chargés de cours lauréats s'engagent à

- **Exploiter** au mieux les outils numériques mis à disposition, dont la plateforme de production (LMS Moodle).
- **Respecter** le cahier des charges et les délais.
- **Participer activement** à une des rencontres en présentiel organisées par les responsables des appels à collaboration du SGNE en présence d'autres lauréats.
- **Rencontrer régulièrement** son référent de suivi du SGNE selon un calendrier préétabli de manière bimensuelle et selon des modalités à convenir.
- **Partager leur expérience** au travers d'un témoignage filmé ou d'un partage lors d'événements dédiés.
- **Mutualiser leur séquence pédagogique** pour permettre à toute la communauté éducative d'en bénéficier.

Le SGNE s'engage à

mettre à disposition :

- Un **cahier des charges** précis comportant des critères pédagogiques communs à tous les projets lauréats, assurant ainsi une cohérence globale entre les productions.
- Un **environnement de création performant**, LMS Moodle, pour concevoir et structurer les séquences pédagogiques.
- Des **plateformes de diffusion et d'utilisation** des modules renouvelées, sécurisées, accessibles et ergonomiques.
- Un **accompagnement sur mesure**.
- Des **contenus pédagogiques** : un canevas utilisable lors de la scénarisation, des grilles d'auto-évaluation, un espace contenant des conseils et des instructions permettant une prise en main graduelle des outils numériques (tutoriels, exemples...), des ressources éducatives libres de droits.
- Des **canaux de communication** (notamment le catalogue de la plateforme e-classe⁶) pour valoriser les productions.

Les pouvoirs organisateurs veillent à

- **Signer** ou faire signer par délégation le **contrat relatif aux droits d'auteurs** qui autorise la mutualisation de la séquence.
- **Attribuer** les périodes au lauréat.

⁶ Voir [Circulaire 9390](#) du 10-12-2024 « e-classe dans l'enseignement de promotion sociale : un levier pour l'hybridation des apprentissages »



La livraison de la séquence finalisée, **test inclus**, doit être effectuée avant le 15 mai 2026.

La rétribution des 20 ou 40 périodes de cours allouées aux enseignants lauréats en fonction du projet s'effectue **en fin de projet et après validation de la part du SGNE uniquement**.

La rétribution est versée sur la **dotation de l'établissement** de rattachement, mentionné lors du dépôt de candidature, qui établit ensuite un **avantage au formulaire PS12** de l'enseignant lauréat.

En fin de projet et après validation de la part du SGNE, la séquence est mutualisée sur les plateformes et canaux de la FW-B.

7. En synthèse

OPTION 1 Complément au 10^e appel à collaboration	<p>Création, développement et mutualisation de nouvelles séquences d'apprentissage interactive en conformité avec le cahier des charges.</p> <p>Contenu : 4 à 6 séquences pédagogiques composant un module</p> <p>Durée : 2 périodes de cours, à raison de séquences de 15 à 30 minutes</p> <p>Thème : Les matières générales communes du CESS et du complément CESS, avec un bonus pour les projets intégrant l'IA de manière raisonnée</p>
	<p><i>L'enseignant lauréat est rétribué 40 périodes :</i></p> <p>1° après <u>validation de la conformité</u> du module par le SGNE ;</p> <p>2° après réception de périodes sur la <u>dotation de l'établissement</u> ; et,</p> <p>3° par <u>l'avenant au contrat de travail</u> de l'enseignant (PS12).</p>
OPTION 2 Actualisation de modules existants	<p>Actualiser des modules existants choisis sur base de la thématique ci-dessus et sur leur adaptabilité pour assurer leur pérennité, au regard de :</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>leur conformité au cahier des charges;</i>• <i>leur alignement avec les pratiques actuelles.</i>• Durée : 2 périodes de cours, à raison de séquences de 15 à 30 minutes
	<p><i>L'enseignant lauréat est rétribué 20 périodes :</i></p> <p>1° après <u>validation de la conformité</u> du module par le SGNE ;</p> <p>2° après réception de périodes sur la <u>dotation de l'établissement</u> ; et,</p> <p>3° par <u>l'avenant au contrat de travail</u> de l'enseignant (PS12).</p> <p><i>L'accompagnement sur mesure :</i></p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Journée de présentation</i>• <i>Ateliers d'aide à la création</i>• <i>Accompagnement individualisé</i>• <i>Soutien technique et pédagogique</i>• <i>Cadre de travail structurant</i> <p><i>Le calendrier des délais, des étapes de réalisation et des rencontres de travail avec les membres du SGNE sera communiqué et/ou à convenir.</i></p>

	<p>Les enseignants et directions intéressés sont invités à assister à un des webinaires proposés :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le mercredi 03 décembre 2025 de 12h à 13h• Le lundi 08 décembre 2025 de 12h à 13h <p><i>sur inscription préalable en complétant le formulaire</i></p>
---	---

	<p>Les candidatures sont à déposer à l'aide du formulaire accessible...</p> <ul style="list-style-type: none">• jusqu'au 11 décembre 2025• à l'adresse https://forms.office.com/e/406Khcf9Yy <p>Les projets lauréats sont communiqués au plus tard le 19 décembre 2025.</p>
---	--



Annexes

N°	Titre de l'annexe
1	Contenu du formulaire de candidature
2	Grille d'évaluation des projets « option1 »
3	Grille d'évaluation des projets « option 2 »
4	Liste des projets à actualiser

Annexe 1 : contenu du formulaire de candidature

Le formulaire de candidature est accessible via le lien <https://forms.office.com/e/406Khcf9Yy>

La présente annexe décrit les différents champs à compléter.

Informations administratives :

- Nom et n° FASE de l'établissement
- Nom et prénom de l'enseignant
- Adresse courriel professionnelle de l'enseignant

Options :

1. Complément au 10e appel à collaboration - Création de nouveaux modules
2. Actualisation de modules existants

SI OPTION 1 : Complément au 10e appel à collaboration - Création de nouveaux modules

Contexte pédagogique

- Quelle matière du CESS ou complément CESS votre module interactif vise-t-il à développer en priorité ?
- Code du dossier pédagogique de l'Unité d'enseignement (UE) concernée
- Intitulé proposé pour le module interactif (en lien avec l'objectif général)
- Objectif général du module interactif - décrivez votre plan d'action permettant de favoriser des apprentissages efficaces et motivants et précisez les liens avec la thématique explicitée dans la circulaire
- Citez le(s) point(s) du programme du dossier pédagogique en lien avec votre objectif général

Domaines et compétences

- Expliquez les liens entre ces thématiques émergentes et les contenus de votre module pédagogique.
- Sélectionnez le(s) critère(s) d'employabilité développé(s) dans votre module.
- Comment votre module améliore-t-il l'employabilité selon le(s) critère(s) sélectionné(s) ?
- Comment votre module participe-t-il à l'amélioration qualitative des apprentissages de type hybride ?
- Comment votre module participe-t-il à la réduction des inégalités d'accès aux formations ?

Scénarisation

- Justifiez comment votre module s'intègre dans une forme d'enseignement hybride.
- Items reproduits à hauteur du nombre de séquences souhaitées
 - a. Titre de la séquence (titre clair et évocateur quant aux objectifs de la séquence)
 - b. Objectif de la séquence
 - c. Description des activités de la séquence
 - d. Durée de la séquence (en minutes)

SI OPTION 2 : Actualisation de modules existants

- Sélectionnez le ou les modules à actualiser dans la liste déroulante
- Précisez votre niveau de maîtrise de :
 - la plateforme de création de cours Moodle
 - des outils H5P
- Donnez les éléments qui sont, pour vous, indispensables pour un module de qualité

Déclarations sur l'honneur

- Connaissance du cadre à respecter explicité par la circulaire
- Engagement à respecter l'échéancier précisé dans la circulaire
- Signer une convention de cession des droits à la Communauté française
- Déclaration sur l'honneur de posséder le titre requis ou suffisant correspondant à l'UE mentionnée

Annexe 2 : grille d'évaluation des projets selon l'option 1

1	La faisabilité et la mise en place de l'appel à collaboration dans le temps imparti	/20
	Estimation de la transposition sous forme numérique dans les délais impartis	
	Durée totale des séquences de 100 minutes	
2	Le respect des thèmes prioritaires définis pour l'appel à collaboration ⁷	/20
	Alignment de l'objectif général avec la thématique prioritaire	
	Intitulé du module interactif proposé en lien avec les matières générales du CESS ou du complément CESS	
3	La qualité du scénario pédagogique proposé	/20
	Justification de la proposition d'intégration du module dans un enseignement hybride	
	Plan d'action structuré et permettant de favoriser un apprentissage efficace et motivant	
4	L'articulation de la séquence pédagogique à créer avec des séquences pédagogiques déjà mutualisées ou en cours de mutualisation ⁸	/
5	La diversité et la concordance des objectifs, activités et évaluations	/20
	Titres de l'ensemble des séquences clairs et évocateurs quant aux objectifs des séquences	
	Objectifs de chaque séquence concordants avec l'objectif général	
	Activités pédagogiques et/ou évaluations de chaque séquence permettent d'atteindre son objectif	
6	L'adéquation des activités de la séquence avec les acquis d'apprentissages de l'unité d'enseignement	/20
	Lien entre les activités et le Dossier Pédagogique	
	Alignment de toutes les séquences avec le CESS ou le complément CESS, pour juger la pertinence et l'adaptation des contenus	
7	L'amélioration qualitative que pourrait apporter le projet à l'enseignement et aux apprentissages prodigués dans l'établissement concerné par la mise en œuvre des outils numériques	/20
	Justification des liens entre les thématiques émergentes et le contenu pédagogique	
	Justification des critères d'employabilité sélectionnés	
	Justification de l'amélioration qualitative que peut apporter le module dans les apprentissages de type hybride	
	Justification de réduction des inégalités d'accès aux formations	
BONUS	Justification de l'intégration raisonnée de l'IA, prenant en compte sa pertinence sur les pratiques pédagogiques, son éthique et sa cohérence avec le document « Intelligence artificielle & enseignement : principes d'application »	/12

⁷ Critère bloquant

⁸ Critère non applicable pour le 10^e appel à collaboration et l'option 1 du 11^e appel à collaboration

Annexe 3 : grille d'évaluation des projets selon l'option 2 relative à l'actualisation de modules existants

1	La faisabilité et la mise en place de l'appel à collaboration dans le temps imparti		/20
	Expérience préalable du LMS Moodle		/10
	Expérience préalable du H5P Moodle		/10
2	Le respect des thèmes prioritaires définis pour l'appel à collaboration	/	
	Critère non applicable		
3	La qualité du scénario pédagogique proposé	/	
	Critère non applicable		
4	L'articulation de la séquence pédagogique à créer avec des séquences pédagogiques déjà mutualisées ou en cours de mutualisation	/	
	Critère non applicable		
5	La diversité et la concordance des objectifs, activités et évaluations	/	
	Critère non applicable		
6	L'adéquation des activités de la séquence avec les acquis d'apprentissages de l'unité d'enseignement	/	
	Critère non applicable		
7	L'amélioration qualitative que pourrait apporter le projet à l'enseignement et aux apprentissages prodigues dans l'établissement concerné par la mise en œuvre des outils numériques		/20
	Intégration du module actualisé dans les pratiques pédagogiques <i>capacité du projet à s'inscrire durablement dans les usages pédagogiques de l'enseignement pour Adultes</i>		/20

Annexe 4 : liste des projets existants à actualiser

N°	Module _à _actualiser	DP
1	Anglais La prononciation	730212U11D2
2	Anglais Nombres et données chiffrées	730111U11D2
3	Anglais Quartier	730111U11D2
4	Anglais Vocabulaire d'entreprise	730293U32D2
5	Bureautique Autres fonctions dans un tableur	754603U32D1
6	Bureautique Fonctions courantes	754603U32D1
7	Bureautique Formules et calculs en Excel	754501U21D2
8	Bureautique Graphiques et mise en page dans un tableur	754120U21D1
9	Bureautique La mise en page d'un document Word + Word - La création de tableaux simples et complexes	754201U21D2/722001U21E2
10	Bureautique Mises en forme conditionnelles dans un tableur	754501U21D2
11	Bureautique Références en traitement de textes	754604U32D1
12	Bureautique Styles en traitement de textes +Le tableau en traitement de textes sous tous ses angles.	754604U32D1
13	Bureautique Tables des matières en traitement de textes	754604U32D1
14	Communication Les Fake news	983015U36D1
15	Communication Pitcher son projet en une phrase	823004U34D2
16	Communication Soutenir son pitch avec un support visuel	823005U34D2
17	Économie Économie sociale + La société coopérative	718211U32D1/715601U22D3
18	Économie Rôle de l'entreprise de transport	251107U21D1
19	Économie appliquée Notions de base du compte de résultats	992006U35D1
20	Génétique Mécanismes de transmission des caractères héréditaires	020103U21D1
21	Histoire La montée des extrémismes : le NSDAP	050203U21D1
22	Histoire Les acquis sociaux et politiques	050203U21D1
23	Informatique Recherches sur Internet	753236U21D2
24	Informatique de gestion Créer et de manipuler feuilles et classeurs	754501U21D2
25	Informatique de gestion Réalisation de différents graphiques dans Excel	754501U21D2
26	Informatique de gestion Réaliser des mises en forme de tableaux Excel	754501U21D2
27	Math Graphiques et statistiques sur tableur + Mise à niveau des notions de graphiques dans un tableur	013203U32D1/011106U11D1
28	Math Outils arithmétiques et algébriques - Consolider ses bases +Règle de trois avec retour à l'unité (secteur commercial)	011106U11D1/012330U21D1
29	Méthode L'Epreuve Intégrée: forme et méthodologie + L'épreuve intégrée Règles d'édition / Les normes APA	983001U36D1/983008U36D1
30	Méthode Recherche de l'information	715000U32D1
31	Méthode Rigueur d'une démarche scientifique.	981020U36D1
32	Néerlandais En situation à€" Compréhension orale	730191U32D2
33	Néerlandais Environnement et habitat	730112U11D2
34	Néerlandais Gestion d'un appel téléphonique pour débutants	730191U32D2
35	Néerlandais La phrase 1	730111U21D2
36	Néerlandais La phrase 2	730111U21D2
37	Néerlandais Négation	730112U11D2
38	Néerlandais Om te + infinitif	730112U11D2
39	Néerlandais Premiers pas de grammaire néerlandaise 1	730111U21D2
40	Néerlandais Premiers pas de grammaire néerlandaise 2	730111U21D2
41	Physique Caractérisation des ondes sonores	020103U21D1
42	TFE Bonnes pratiques pour un TFE - La défense orale	971111U21D2